



JE SUIS DÉSORMAIS EN RÈGLE  
AVEC LA LÉGISLATION DE MON TERRITOIRE !

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT LES DÉMARCHES  
DÉMATÉRIALISÉES **CONTACTEZ VOTRE TERRITOIRE**

Office de Tourisme Baie de Quiberon La Sublime

Service Taxe de séjour :

02.56.54.81.79

taxedesejour@baiedequiberon.bzh



DECLALOC.FR - CERFA EN LIGNE

VOUS ENVISAGEZ DE LOUER  
VOTRE APPARTEMENT OU VOTRE MAISON ?



VOTRE DÉCLARATION  
À VOTRE COMMUNE,  
DEPUIS CHEZ VOUS.

EN 5 MINUTES



Rendez-vous directement sur :

[Declaloc.fr](https://www.declaloc.fr)

Pour vos démarches de déclaration à votre commune en ligne



